



Comité de pilotage



La Croix Valmer, le 30 novembre 2016

# Ordre du jour

- Bilan annuel de gestion
- Révision / ajout de mesures du document d'objectifs
- Perspectives 2017
- Questions diverses



 Périmètre FR9301624  
Corniche varoise

0 5 10 km

Pointe de la Rabiou

**Saint-Tropez**

Cap Saint-Tropez

• Ramatuelle

• La Croix  
Valmer

• Cap Camarat

Cavalaire/Mer

Cap Taillat

Rayol-Canadel/Mer

Cap Cavalaire

Cap Lardier

Le Lavandou

Cap Nègre

**Site Natura 2000  
Corniche varoise**





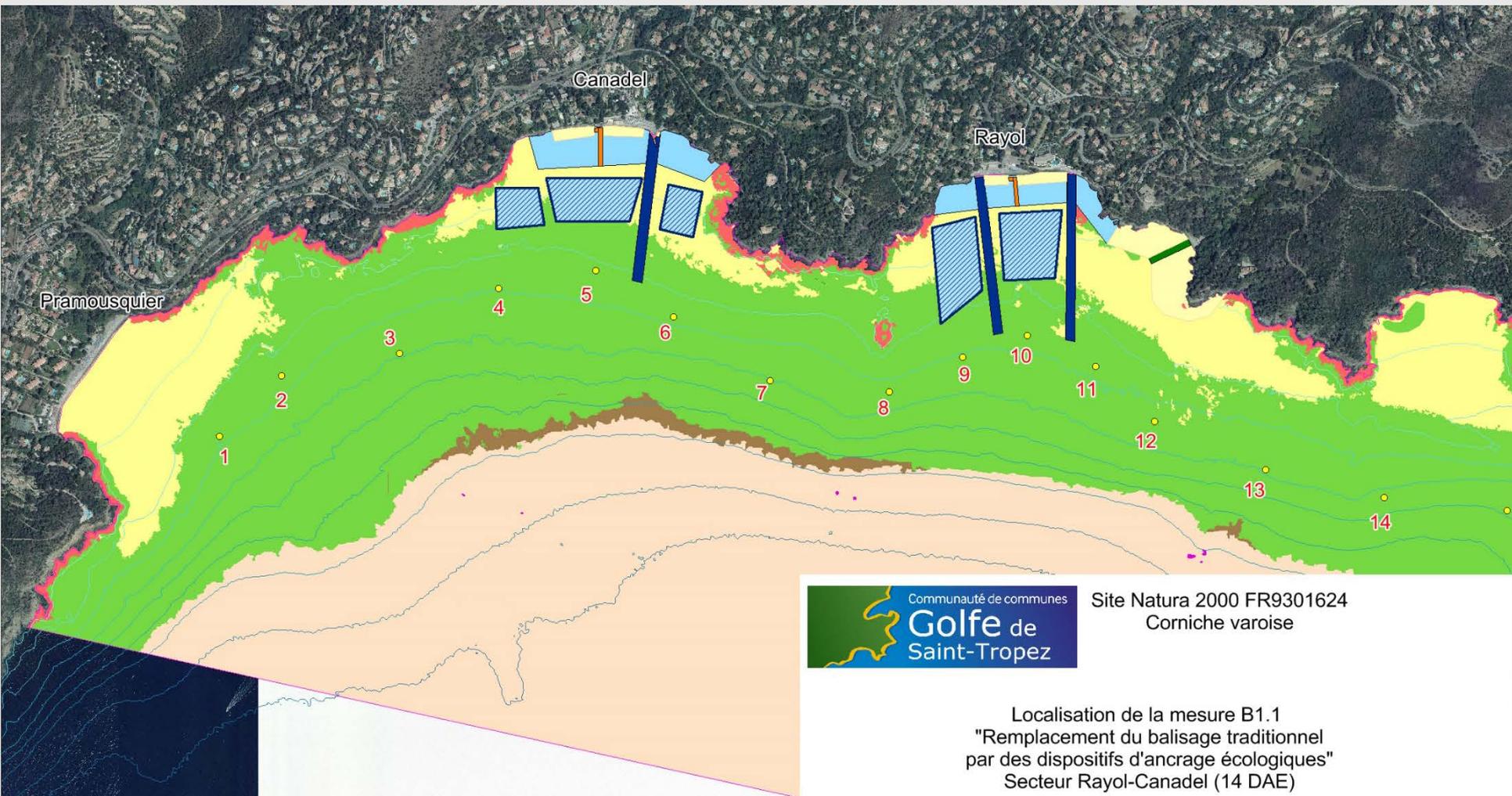
- Contexte financier difficile
- Retrait de l'Etat dans le financement de l'animation Natura 2000
- Délibération Communauté de communes pour prendre en charge l'animation à hauteur de 75% ETP
- Appui technique renforcé de l'Agence des aires marines protégées à hauteur de 0,15 ETP
- Convention de 3 ans (Nov-15 à nov-2018)

## Bilan annuel de gestion

# Bilan annuel : élaboration des contrats Natura 2000

Intitulé du contrat	Bénéficiaire(s)	Montant total sur 5 ans	Montant N2000 sollicité	Habitat / Espèce concernées
Remplacement d'un balisage classique des 5 nœuds par un balisage « écologique » (Mesure B 1.1 du Docob)	Communes de Saint-Tropez, Ramatuelle, La Croix Valmer et Rayol-Canadel	147 337,20 €	75 997,83 €	Herbier de posidonie ; Roche infralittorale à algues photophiles ; Coralligène
Remplacement d'un balisage classique des ZIEM par un balisage « écologique » (Mesure B 1.3 du Docob)	Commune de La Croix Valmer (Jovat et Brouis)	58 191,44 €	26 815,77 €	
Remplacement d'un balisage classique de ZRUB par un balisage « écologique » (Mesure B 1.2 du Docob)	Commune de St-Tropez (La Moutte)	48 981,20 €	22 701,74 €	
Aménagement de sites de plongée (Mesure B 1.14 du Docob)	Communauté de communes du golfe de Saint-Tropez	23 458,80 €	15 023,36 €	

# Remplacement d'un balisage classique des 5 nœuds par un balisage écologique



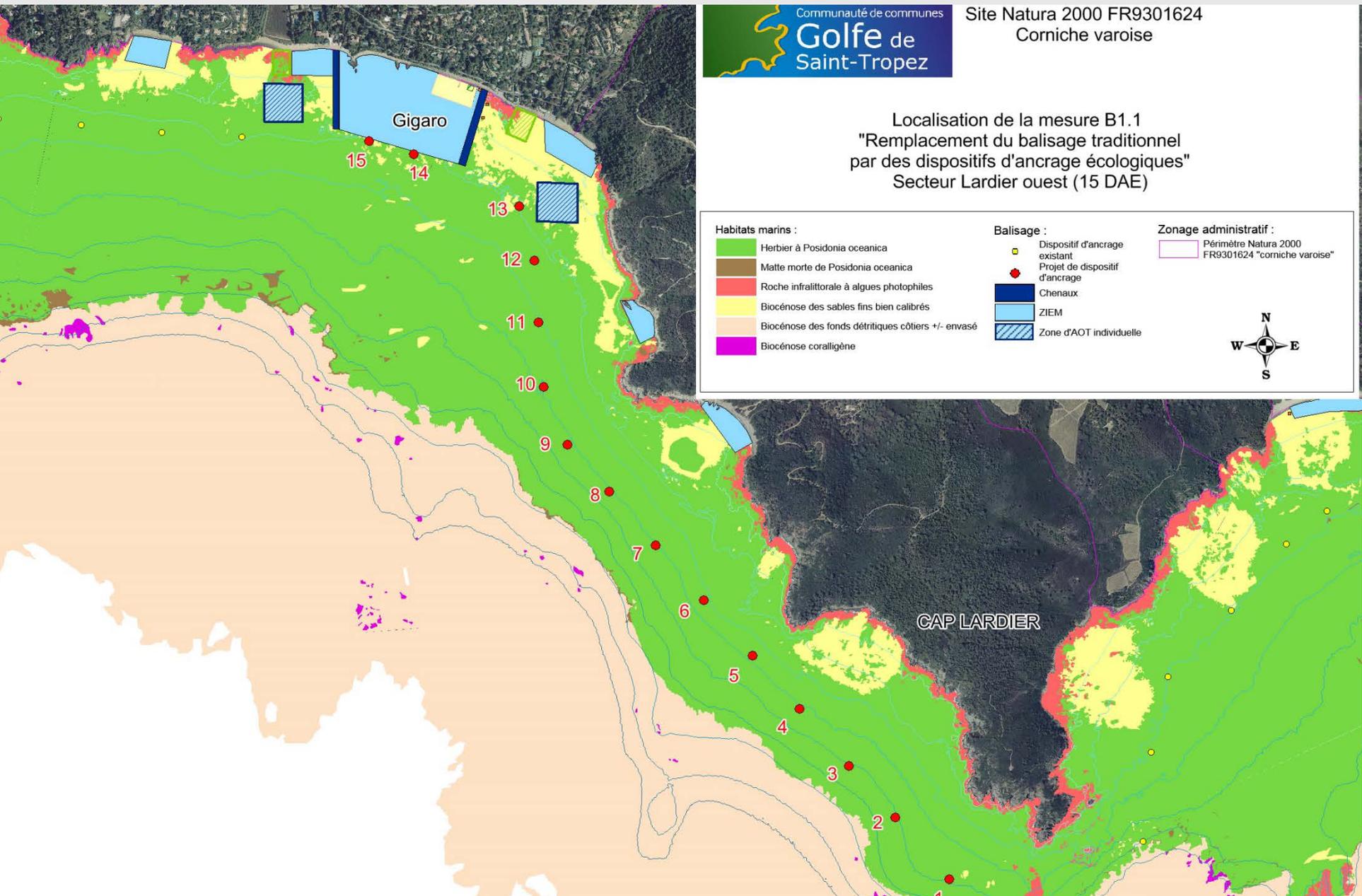
Habitats marins :

	Herbier à <i>Posidonia oceanica</i>
	Matte morte de <i>Posidonia oceanica</i>
	Roche infralittorale à algues photophiles
	Biocénose des sables fins bien calibrés
	Biocénose des fonds détritiques côtiers +/- envasé
	Biocénose coralligène

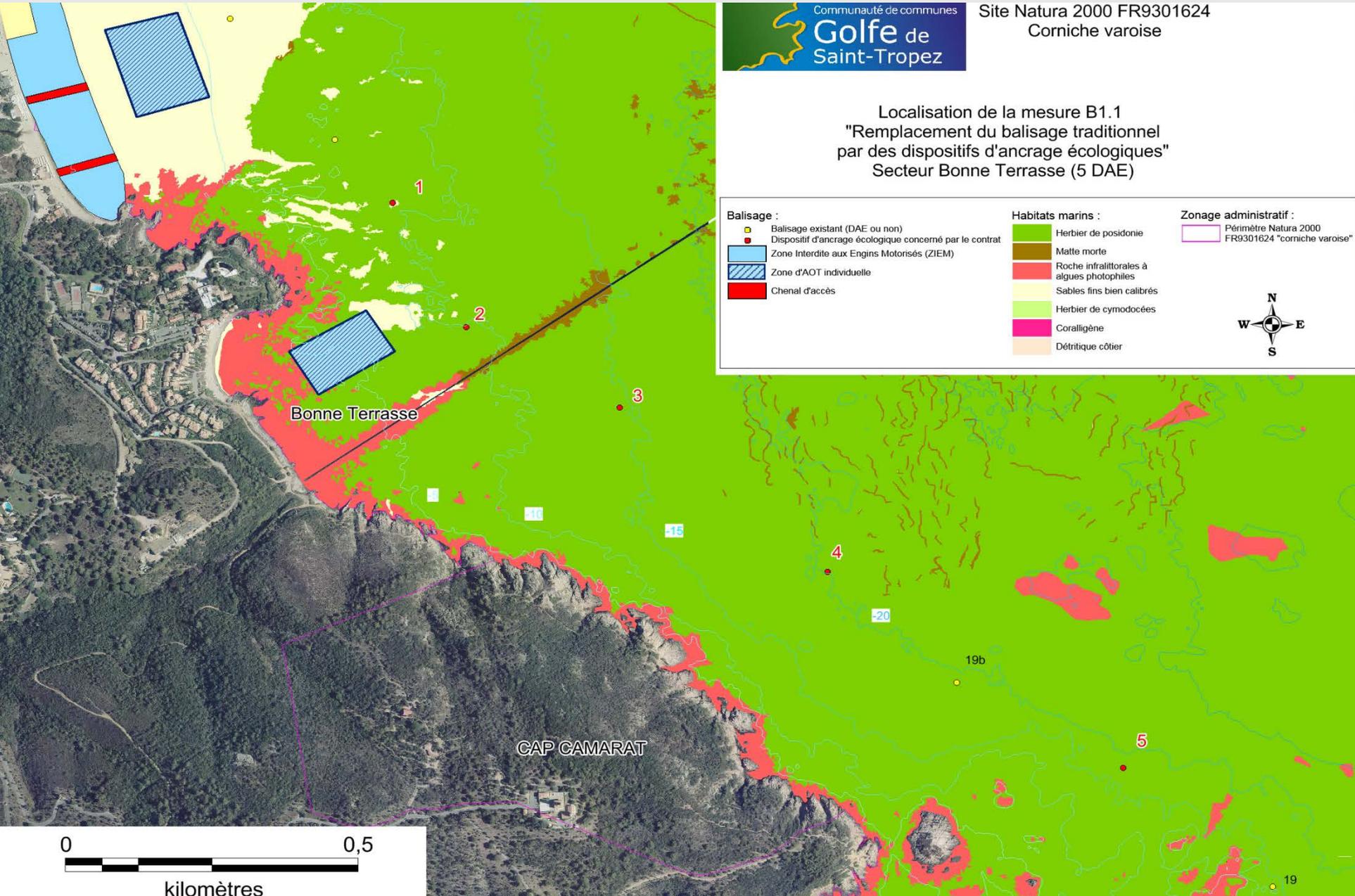
Balisage :  
 Projet de dispositif d'ancrage



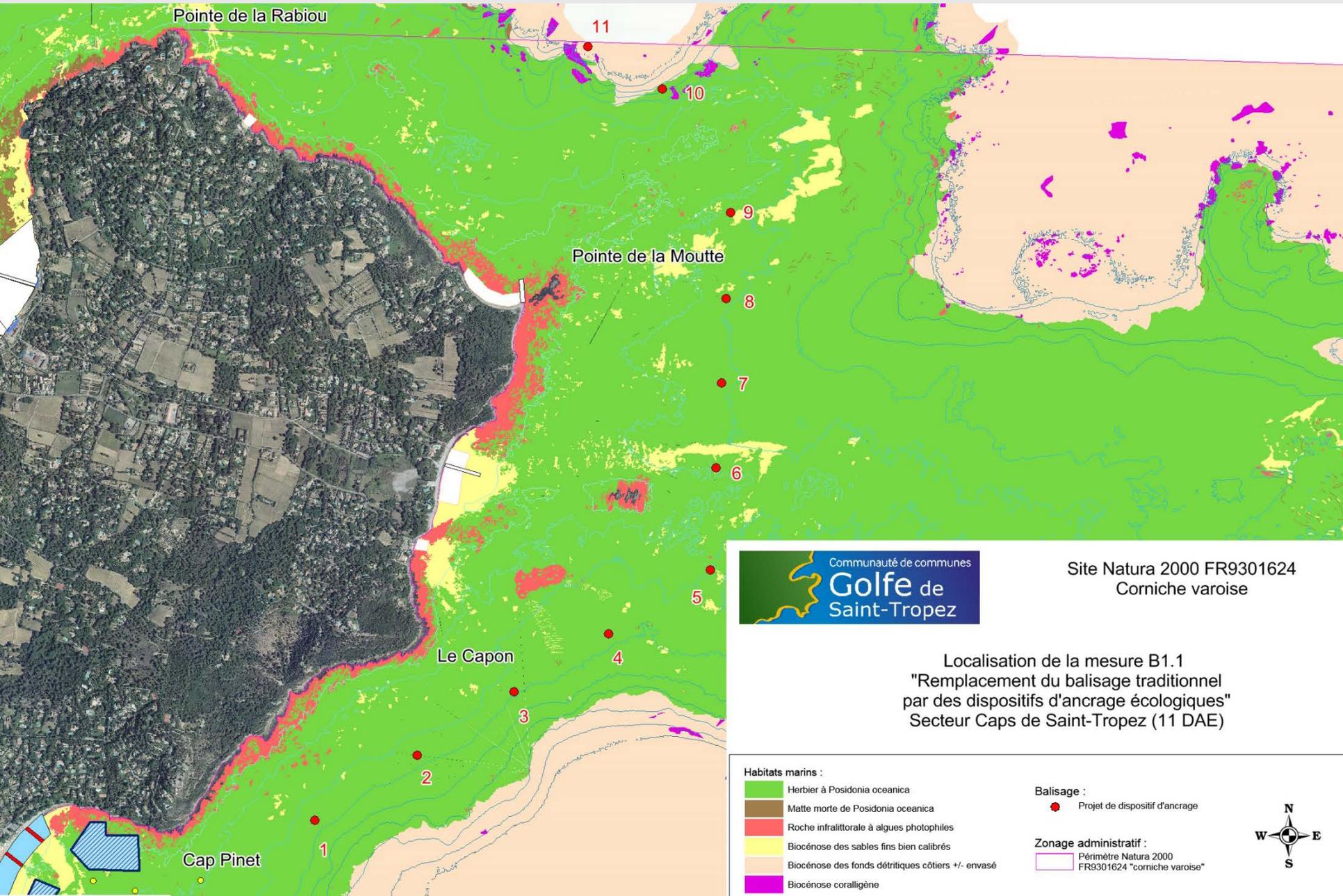
# Remplacement d'un balisage classique des 5 nœuds par un balisage écologique



# Remplacement d'un balisage classique des 5 nœuds par un balisage écologique



# Remplacement d'un balisage classique des 5 nœuds par un balisage écologique



# Remplacement d'un balisage classique des ZIEM par un balisage écologique



Site Natura 2000 FR9301624  
Corniche varoise

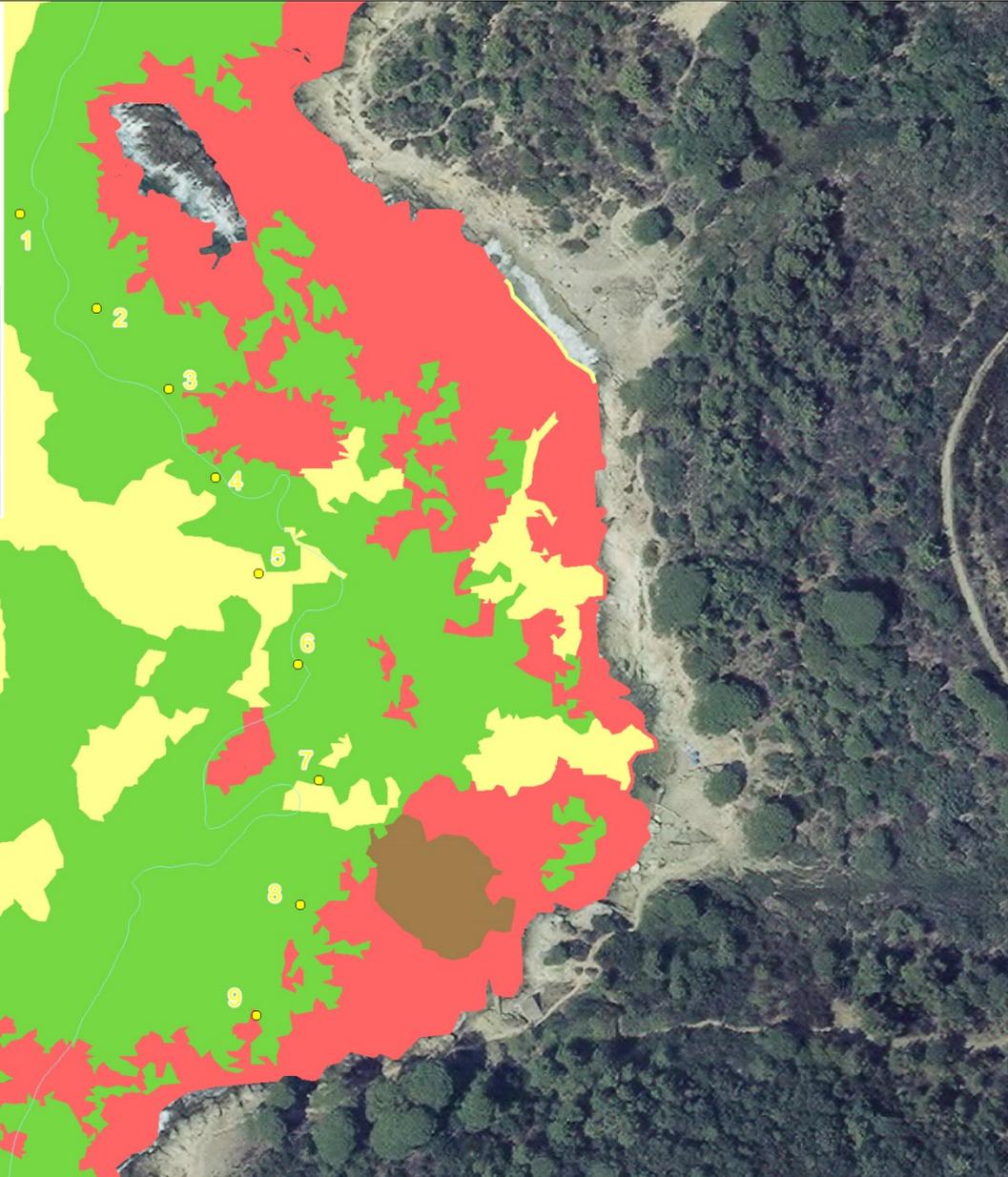
Localisation de la mesure B1.3  
"Remplacement du balisage traditionnel de certaines  
ZIEM et ZRUB par des « dispositifs d'ancrage écologique » (DAE)  
Secteur de Jovat, Cap Lardier (9 DAE)"

#### Habitats marins :

- Herbier à Posidonia oceanica
- Matte morte de Posidonia oceanica
- Roche infralittorale à algues photophiles
- Biocénose des sables fins bien calibrés
- Biocénose des fonds détritiques côtiers +/- envasés
- Biocénose coralligène

#### Balisage :

- Projet de dispositif d'ancrage



# Remplacement d'un balisage classique des ZIEM par un balisage écologique



Site Natura 2000 FR9301624  
Corniche varoise

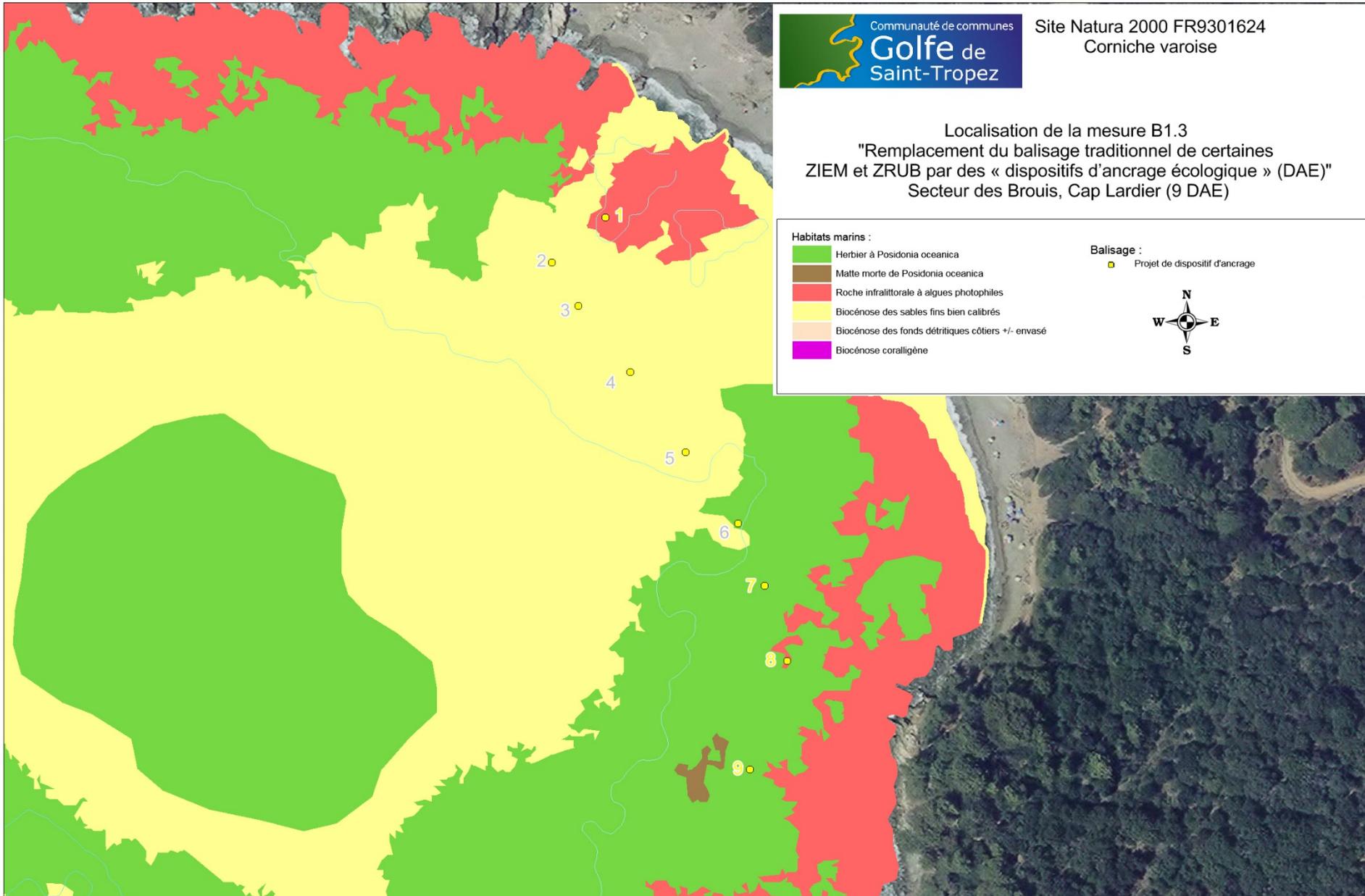
Localisation de la mesure B1.3  
"Remplacement du balisage traditionnel de certaines  
ZIEM et ZRUB par des « dispositifs d'ancrage écologique » (DAE)"  
Secteur des Brouis, Cap Lardier (9 DAE)

#### Habitats marins :

- Herbier à *Posidonia oceanica*
- Matte morte de *Posidonia oceanica*
- Roche infralittorale à algues photophiles
- Biocénose des sables fins bien calibrés
- Biocénose des fonds détritiques côtiers +/- envasé
- Biocénose coralligène

#### Balisage :

- Projet de dispositif d'ancrage



# Remplacement d'un balisage classique des ZRUB par un balisage écologique



# Aménagement de sites de plongée


 Site Natura 2000 FR9301624  
 Corniche varoise  
 Atlas cartographique Tome 2

Localisation du contrat :  
 Aménagement de sites de plongée  
 (Mesure Docob B1.14)

 Périmètre Natura 2000  
 FR9301624 Corniche varoise

 Propositions d'aménagements de sites de plongée

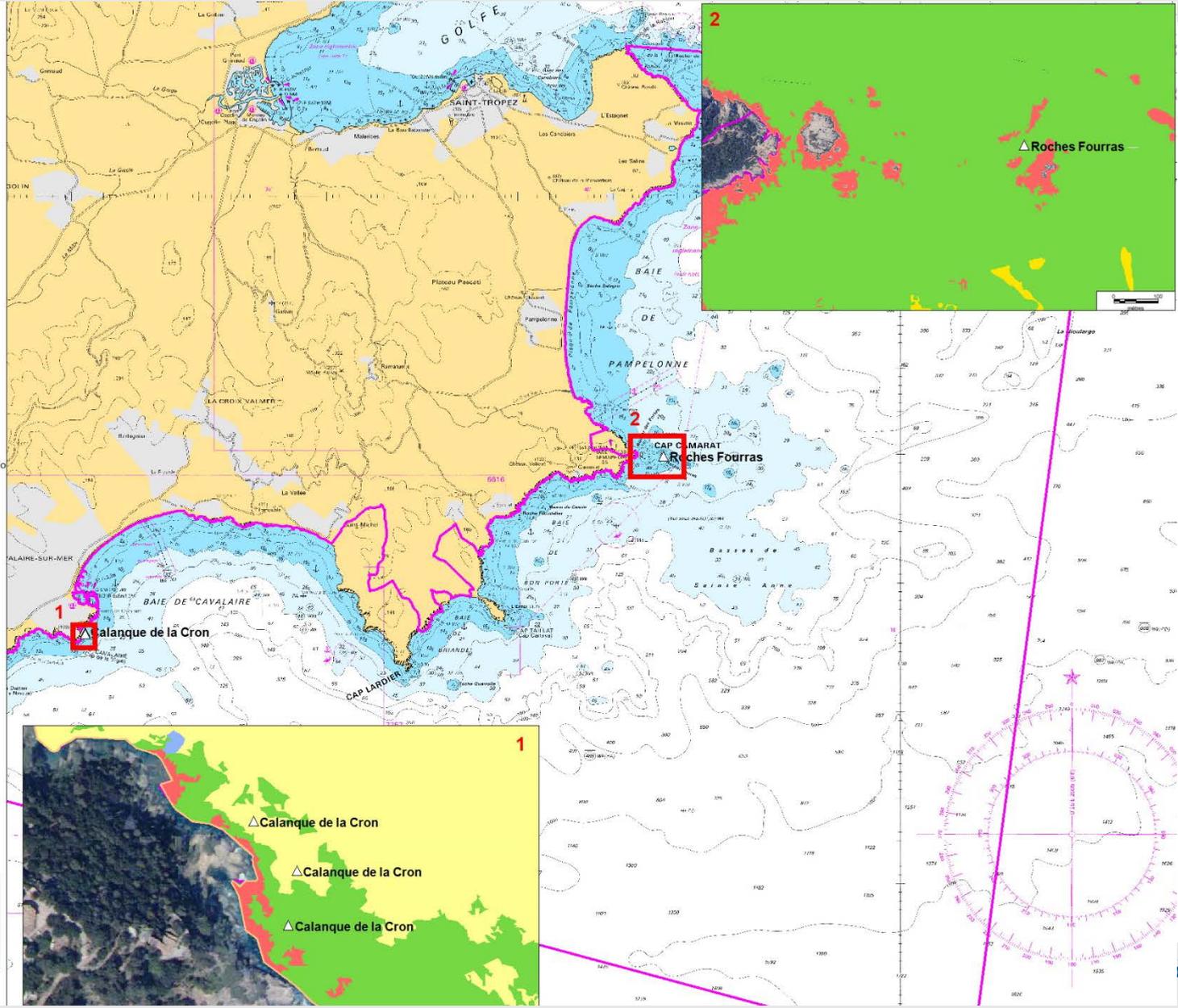
Biocénoses :

-  Biocénose coralligène
-  Biocénose de la roche médiolittorale supérieure
-  Biocénose des fonds détritiques envasés
-  Biocénose des galets infralittoraux
-  Biocénose des sables et graviers sous influence des courants de fond
-  Biocénose des sables fins bien calibrés
-  Biocénose des sables fins de haut niveau
-  Biocénose des sables médiolittoraux
-  Biocénose du détritique côtier
-  Biocénose du détritique médiolittoral
-  Faciès à Rhodolithes sur détritique côtier
-  Faciès à Rhodolithes sur sables grossiers
-  Herbier à Cymodocea nodosa
-  Herbier à Posidonia oceanica
-  Herbier à Posidonia oceanica clairsemé
-  Matte morte de Posidonia oceanica
-  Roche infralittorale à algues photophiles



Sources de données :  
 BD ORTHO © IGN, 2008  
 Carte marine © SHOM, 2006  
 Biocénoses © CARTHAM 2012  
 (Contrat AAMP/ANDROMEDE OCEANOLOGIE)

Communauté de communes  
**Golfe de Saint-Tropez**



# Etat d'avancement au regard du Docob



Non réalisé



En cours



Achevé

Code mesure	Mesure	Avancement 2016	Objectifs 2017
A3.4	Création de panneaux d'information relatifs aux mesures de gestion	Non réalisé	Non réalisé
A4.1	Récupération des engins de pêche enragués	Non réalisé	En cours
B1.1	Remplacement du balisage traditionnel des 300m par des dispositifs d'ancrages écologiques (DAE)	En cours	Achevé
B1.12	Nettoyage et mise en conformité des zones d'AOT individuelles	Non réalisé	En cours
B1.13	Création d'une ZMEL à la pointe de La Moutte	Non réalisé	Non réalisé
B1.14	Aménagement de sites de plongée	En cours	Achevé
B1.3	Remplacement du balisage traditionnel de ZIEM et ZRUB par des dispositifs d'aménagements respectueux des fonds marins	En cours	Achevé
B1.4	Aménagement de dispositifs d'amarrage fixes adaptés aux navires de plaisance et de grande plaisance	Non réalisé	En cours
B1.6	Mise en place d'un balisage de la limite supérieure de l'herbier au centre la baie de Pampelonne	Non réalisé	Non réalisé
B2.1	Fixer la limite de progression de Caulerpa taxifolia en baie de Pampelonne	Non réalisé	Non réalisé
B3.3	Remplacement du nettoyage mécanique des plages par un nettoyage sélectif adapté aux fonctionnalités écologiques des habitats de plage sur certains secteurs identifiés	Non réalisé	En cours

# Bilan annuel : évaluation des incidences Natura 2000

## • Mission d'assistance aux porteurs de projets sur la période 2015 -2016 (43,5 h)

Intitulé du projet	Maitre d'ouvrage ou demandeur	Contribution de l'animateur
Raid Cavalaire aventure	Cap Orn organisation	Fourniture de données du Docob, assistance à la rédaction de la notice
Randonnées VNM	Jet Fun Evasion	
Breitling Flyboard Family	Cap Orn Organisation	
Projet de dragage de sédiments	Mairie de Cavalaire	
Reconstruction d'un chemin piétonnier d'arrière plage	Mairie de Cavalaire	
Zone de mouillage pour VNM	Mairie de Cavalaire	
Caval'eau Jet	Action Jet	Assistance à la rédaction de la notice, mise en place d'une patrouille cétacés lors de la manifestation 2015
Demandes d'AOT individuelles	Pétitionnaires individuels	Fourniture de données du Docob, assistance à la rédaction de la notice
Projet de vinification sous-marine	EGIATEGIA	Conseil au maître d'ouvrage en amont de la procédure, fourniture de carte pour définir le site le plus opportun
Mise en place de rampe d'échouage foraine pour VNM	Sun Force	Conseil au maître d'ouvrage en amont de la procédure, visite sur site
Festival de musique «un piano à la mer»	Mairie de Cavalaire	Préconisations au propriétaire foncier (Département du Var / ENS) sur les enjeux de plage et l'arrière plage
Création d'une portion de sentier pédestre sur Taillat	Mairie de Ramatuelle	Fourniture de données du Docob, préconisations relatives à l'enjeu tortue d'Hermann
Contreminage de munitions	Préfecture maritime	Préconisations relatives à l'enjeu cétacés / Pelagos et embarquement potentiel

# Bilan annuel : information, communication, sensibilisation

→ Stratégie de communication en phase d'élaboration

→ 2016, utilisation d'outils généralistes existants :

- Patrouilles nautiques :

48 patrouilles réalisées entre mai et octobre

- Dépliants d'information 3 caps ou

Communauté de communes



- Site internet de l'Observatoire marin

# Bilan annuel : information, communication, sensibilisation

## → Développement d'outils spécifiques à la thématique de la grande plaisance :

**COMMUNE DE RAMATUELLE**  
Aire marine protégée de la Corniche varoise - Site Natura 2000 (FR9301624)

**Pampelonne**  
Vers des mouillages sécurisés, confortables et écologiques  
*Pampelonne searching for a sustainable balance*  
Ecological mooring field project to improve safety and comfort

**MARINE PROTECTED AREAS**  
LES AIRES MARINES PROTÉGÉES

**THE CORNICHE V**

**YACHTING: MEASURES FOR THE CORNICHE VAROISE SITE**  
GRANDE PLAISANCE: OUELLES MESURES POUR LE SITE CORNICHE VAROISE?

**Measures suggested for the Corniche Varoise site**

**Les propositions de mesures sur le site Corniche varoise**

**Natural heritage: what is at stake at the site**

**Spotlight on Natura 2000**

**Zoom sur Natura 2000**

**How does it work? Comment ça marche?**

**Agence des aires marines protégées**

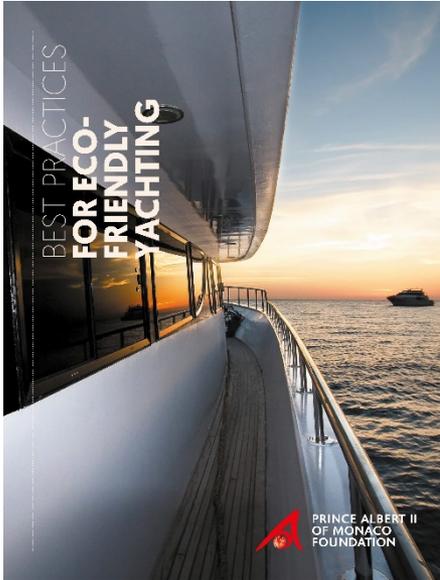
**Communauté de communes Golfe de Saint-Tropez**

**NATURA 2000**

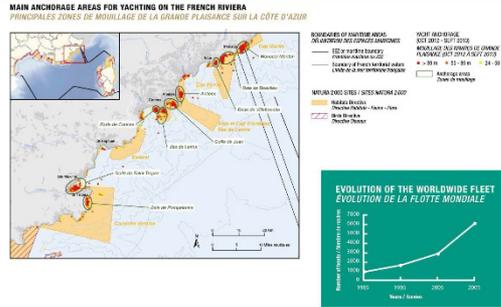
**La Croix Valmer, 30 novembre 2016**

# Bilan annuel : information, communication, sensibilisation

## → Communication médias :



### FUTURE ORGANISED ANCHORAGE AREA IN THE BAY OF PAMPELONNE-CORNICHE VAROISE SITE



As there are currently not many ecological mooring alternatives for superyachts, reflection is underway for the best mooring solution that will minimise their environmental impact. Organized mooring buoys and efforts to direct yachts towards less sensitive areas are tools that have reduced the frequentation of anchors on highly delicate marine floors and that can be further developed upon. While there are some ports that have installed buoys that are suitable for superyachts greater than 60m, such as George Town Harbour in the Cayman Islands and Port St. Charles in Barbados, an overwhelming majority of mooring buoys are designed to only accommodate smaller yachts.



\* Natura 2000 is a network of protected areas that aims to preserve the most threatened and valuable species and habitats of the EU.



## Éconavigation : impulser une dynamique



### Concilier enjeux écologiques et économiques

Comment concilier les enjeux écologiques et économiques d'un territoire au cœur d'une métropole de plus de deux millions d'habitants, avec la préservation d'une biodiversité remarquable ? Il s'agit là du principal défi que nous nous employons à relever dans le parc national des Calanques.

Dans nos missions au quotidien, nous devons en effet concilier nos actions sur ce territoire, marin à 60%, dans le but principal de protéger et valoriser nos patrimoines mais aussi d'être « de la qualité des eaux et de réduire les pollutions en mer. C'est d'ailleurs dans cette démarche que nous nous sommes associés au conseil de baie.

En lien avec nos partenaires, nous concentrons également nos efforts pour favoriser les synergies et assurer un dialogue et une concertation au double respectueux de l'environnement. De même, la pratique des multiples activités de loisirs ou professionnelles, dont on peut citer la pêche aux perles noires comme l'un des fleurons de notre patrimoine culturel, doit être appréciée en concertation avec l'ensemble des acteurs concernés. Services de l'Etat, collectivités, pêche professionnelle, amateurs, habitants... Ce travail collectif et concerté permet de faire la part de notre responsabilité, pour que chacun puisse profiter de ce territoire grandiose et partagé.

Depuis plus d'une décennie, la croissance des activités de plaisance s'est accélérée. Avec ses partenaires, l'Agence des aires marines protégées recherche des solutions pour les rendre plus durables.



Pampelonne, une destination privilégiée pour la grande plaisance : un période estivale, la baie voit converger chaque jour de nombreux yachts et bateaux de plaisance.

En 2010, le secteur du tourisme commença en France, quatre millions de pratiquants réguliers. Or le mouillage, les peintures antifouling ou une mauvaise gestion des eaux noires et gris peuvent polluer les eaux et dégrader les fonds marins, ou dégrader la faune. Dans les secteurs très fréquentés, des problèmes de combustion ou de fumées nocives (pêche, ostréiculture...) peuvent survenir. Les aires marines protégées, particulièrement les Calanques et les littoraux, sont concernées au premier chef par ces problèmes. Avec des enjeux de planification de plus en plus importants, les acteurs de ce secteur ont consciencieusement réfléchi à des actions à mettre en place pour développer l'éconavigation.

Avec ses partenaires, le mouillage d'un petit économique (axe), appelée l'économie Monaco, près de la Cluster maritime français. Ce secteur a consciencieusement diminué son impact écologique, et continue à y travailler. Dernièrement, un groupe de travail sur la plaisance durable a été créé au sein du Cluster, composé des représentants des professionnels du secteur et de l'Agence des aires marines protégées.

Sur ce thème, des échanges informels se poursuivent et ont permis de constituer un groupe de travail chargé de coordonner les projets pilotes. L'une de ses missions est de faciliter les retours d'expérience à travers des supports de communication (workshop, séminaires, forum, etc.). L'éconavigation est un enjeu majeur de l'Agence des aires marines protégées. Elle vise à concilier les enjeux écologiques et économiques d'un territoire au cœur d'une métropole de plus de deux millions d'habitants, avec la préservation d'une biodiversité remarquable. Elle vise à être « de la qualité des eaux et de réduire les pollutions en mer. C'est d'ailleurs dans cette démarche que nous nous sommes associés au conseil de baie.

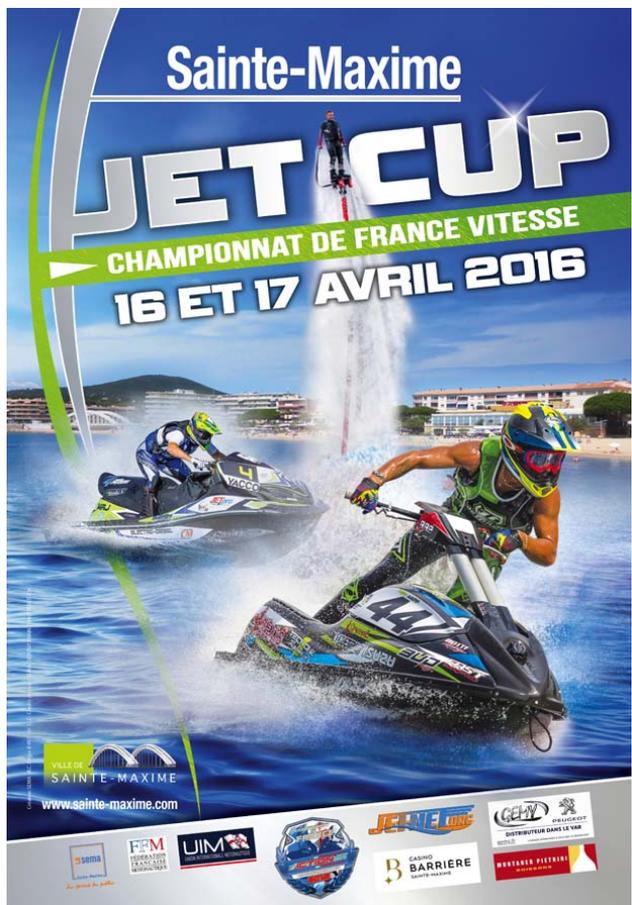
# Bilan annuel : information, communication, sensibilisation

→ Vidéo réseau MedPan :



# Bilan annuel : information, communication, sensibilisation

→ Participation à des manifestations locales :



# Bilan annuel : information, communication, sensibilisation

## → Participation à la vie du réseau Natura 2000 au-delà du site :

- Échelle régionale :
  - Échanges réguliers avec les animateurs de l'Est Paca (principalement cap Ferrat et Cap Martin) autour de la thématique de la grande plaisance.
  - Organisation d'une visite à Pampelonne pour certains techniciens de l'AAMP.
- Echelle nationale :
  - Intervention lors de la journée scientifique et technique de l'AAMP au Conquet le 5 avril 2016, relative aux études de faisabilité géophysique et géotechnique du projet de zone de mouillage grande plaisance à Pampelonne.
  - Participation au forum annuel des aires marines protégées organisé cette année du 24 au 27 octobre à Saint-Martin.

# Bilan annuel : animation de la charte Natura 2000

- Aucune mission d'animation de la charte n'a été réalisée en 2016.
- Inventaire des signataires potentiels
- Mission étroitement liée à la définition d'une stratégie de communication

# Bilan annuel : mission d'assistance auprès de la DDTM (AOT)

- **Gestion de la zone d'AOT individuelle de l'Escalet (90 usagers), quel avenir ?**

- Issu d'un contrat Natura 2000 sur la partie 3 caps (2011) : nettoyage et remise en conformité de la zone d'AOT individuelle de l'Escalet, tant d'un point de vue écologique, que d'un point de vue administratif et fiscal.
- L'animateur a fait l'interface pendant 4 ans entre les usagers pétitionnaires et le service mouillage de la DDTM, et à réaliser des contrôles inopinés avec ce même service (et la contribution régulière des agents du conservatoire du littoral sur les caps Taillat et Camarat).
- En 2015 (fin du contrat) la situation est progressivement rentrée dans l'ordre pour les 90 usagers de la zone, mais :
  - Les usagers continuent de solliciter l'Observatoire marin pour la gestion courante de leur mouillage : usagers ayant perdu les coordonnées GPS de leur corps mort, conflits de propriété de corps mort, personnes non identifiées qui s'approprient une bouée, lignes de mouillage mal dimensionnées générant des problèmes d'évitage, etc.
  - La DDTM nécessite toujours l'assistance régulière de la DDTM qui est en attente d'informations techniques relatives notamment aux coordonnées GPS disponibles au regard des potentiels nouveaux pétitionnaires.
- Depuis l'été 2015, l'Observatoire marin assure dans l'intérêt général cette tâche, notamment pour perpétuer l'idée que la zone est gérée par une certaine autorité « physique », sans quoi le retour aux mauvaises pratiques ne tarderait pas à se manifester. D'autant qu'aucun contrôle n'a été réalisé sur ce secteur en 2016.

**➤ Révision / ajout de mesures du document d'objectifs**

# B1.4 - Aménagement de dispositifs d'amarrage fixes adaptés aux navires de plaisance et de grande plaisance (Pampelonne)

➔ Mesure incomplète lors de la validation du Docob : aspects financiers inconnus à l'époque

	- Pose initiale des aménagements				à définir
	- Gestion de la ZMEL (dans le cadre d'une Délégation de service public)				à définir
Phasage global de la mesure	N	N+1	N+2	N+3	N+4
	90 000 €	à définir	à définir	à définir	à définir
	Coût global de la mesure sur 5 ans : <i>Restant à définir</i> (fourchette probable entre 2 et 3M d'€)				
	<p><i>Restant à définir</i></p> <p>Si la circulaire du 19 octobre 2010 prévoit effectivement le financement d'un contrat Natura 2000 pour la création d'une ZMEL pour les navires de plaisance (ingénierie, fourniture et pose initiale), le projet de ZMEL de Pampelonne est d'une envergure financière telle (montants élevés dus aux mouillages pour grosses unités), que le coût d'investissement initial devra être majoritairement supporté par le futur bénéficiaire de la délégation de service public.</p>				

➔ Etudes de faisabilité entre 2014 et 2016 : détermination du coup de la mesure

# Financement des études de faisabilité

Financeurs	Montant H.T.
Conseil Départemental 83	63 400 €
Agence de l'Eau RMC	29 140 €
Agence des Aires Marines Protégées	23 000 €
Conseil Régional PACA	12 500 €
Autofinancement	39 478 €
Total H.T.	167 518 €
Total T.T.C.	201 021 €

# Lancement d'appels d'offre en 2014

## → Marché d'assistance à maîtrise d'ouvrage :

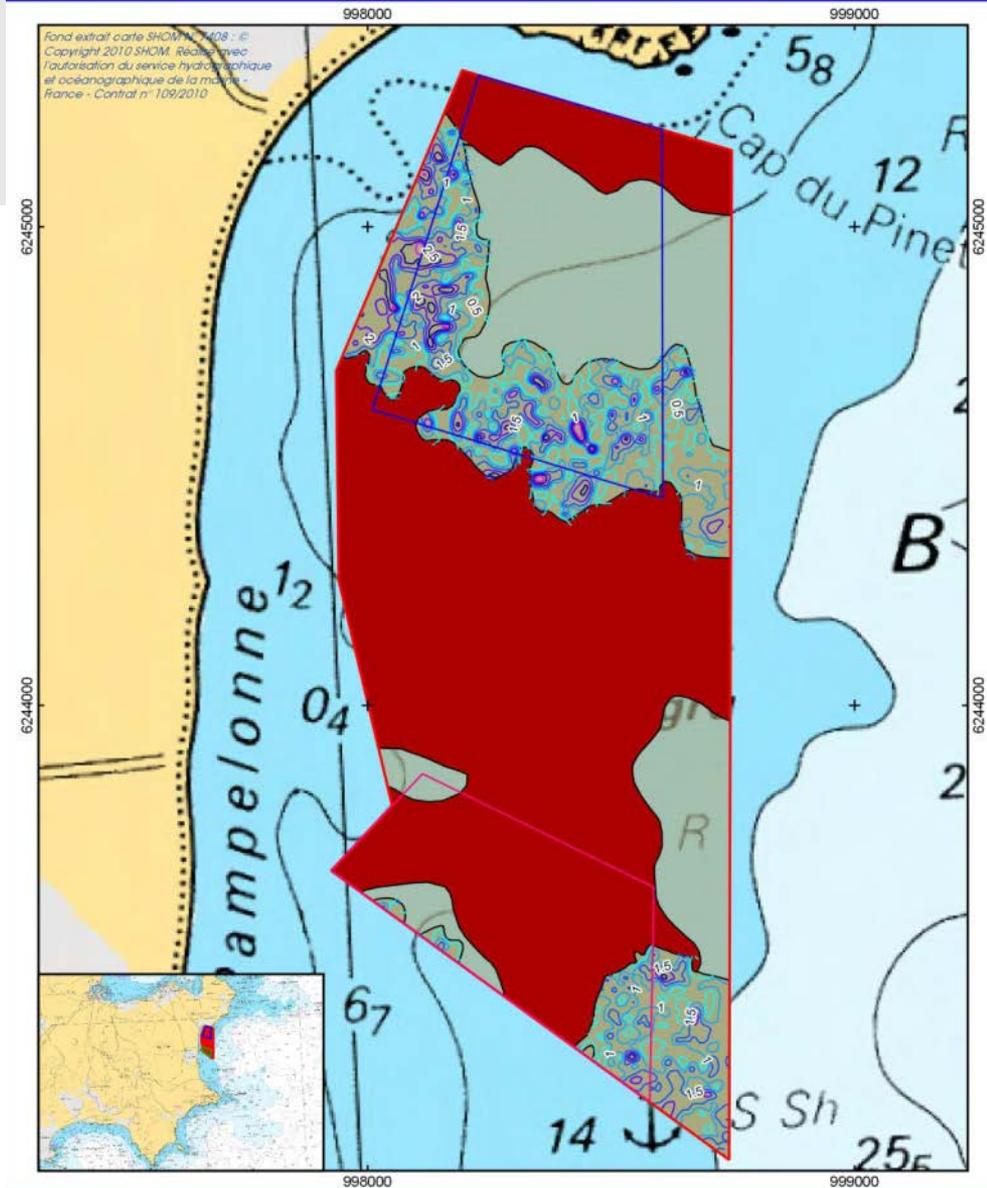
- Objectif : assister l'Observatoire marin pour la passation de 3 marchés d'études
- Attribution du marché : Grontmij (Oteïs)
- Coût : 16 950 € H.T.
- Réalisation : 2014 – 2015

## → Marché de reconnaissance acoustique du sous-sol marin :

- Objectifs : préciser la nature du sous-sol marin, la profondeur du toit du substratum rocheux et les épaisseurs des formations meubles
- Attribution du marché : Créocéan
- Coût : 18 493 € H.T.
- Réalisation : 16 au 21 juin 2014
- Moyens techniques : sondeur de sédiments Echoes 5000 + Boomer IKB Seistec

# Enseignements de l'étude géophysique

- La matre d'herbier de posidonie constitue un masque acoustique (sondeur+boomer)
- Mise en évidence d'intermattes et de zones dégradées plus nombreuses et plus étendues que sur la cartographie des biocénoses CARTHAM
- Précision du contour des zones de roche sub-affleurante par rapport à la carte SHOM
- Couverture sédimentaire avérée ou supposée au regard de la bibliographie existante
- Précision des épaisseurs sédimentaires minimales et dans certains cas, des hauteurs du toit du substratum rocheux



Coordonnées : Lambert 93 - RGF93

0.1 0 0.1 0.2 0.3 km

Zones de prospection

- Zone élargie
- Zone A
- Zone B

Substratum

- Roche sub-affleurante
- Roche sous sédiments
- Présence de sédiments (bibliographie)

Sable Isopaque (m)

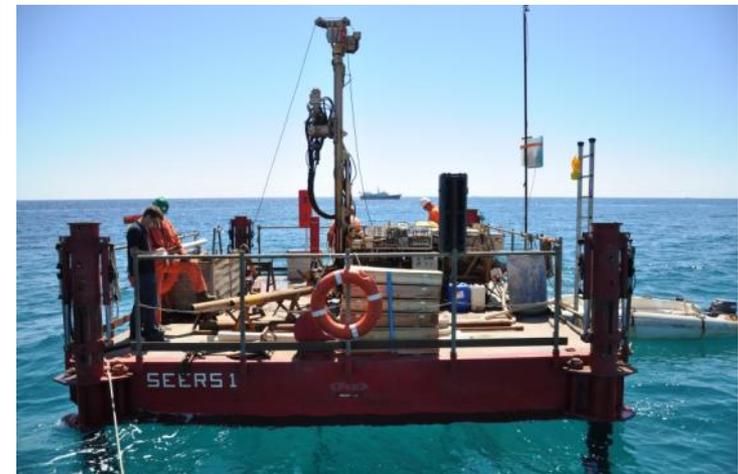
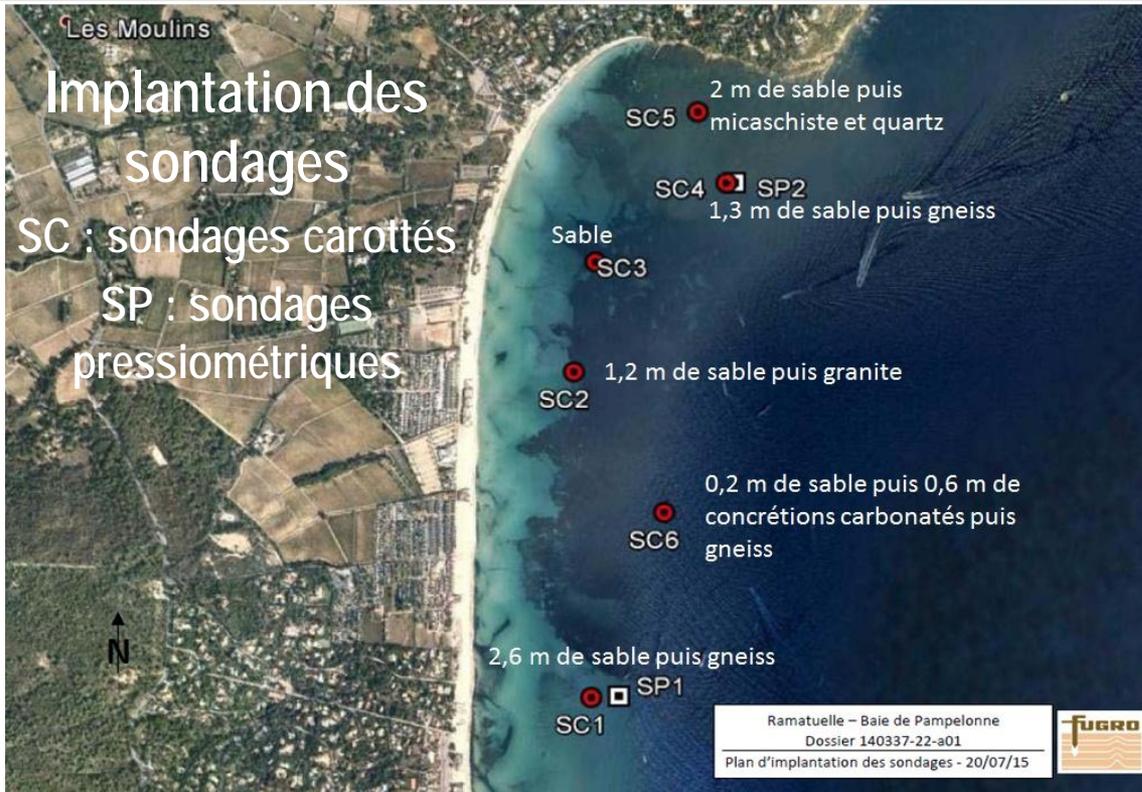
- 0
- 0.5
- 1
- 1.5
- 2
- 2.5
- 3

# Lancement d'appels d'offre en 2015

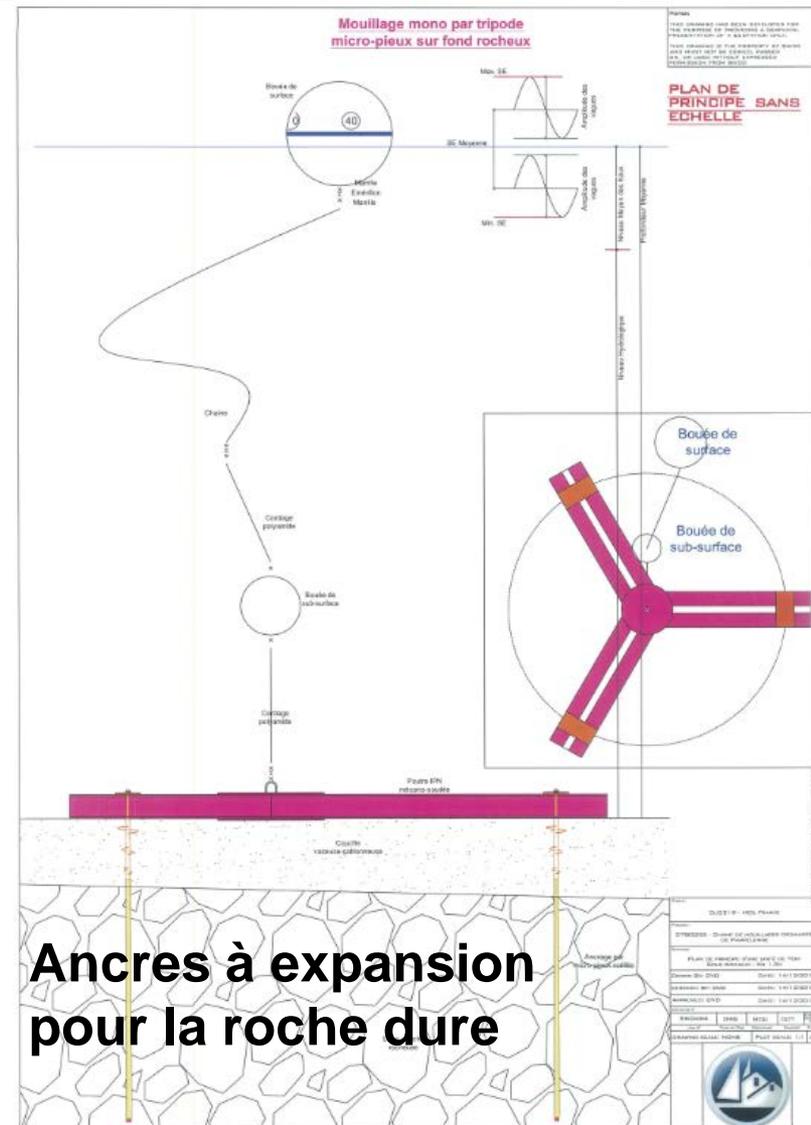
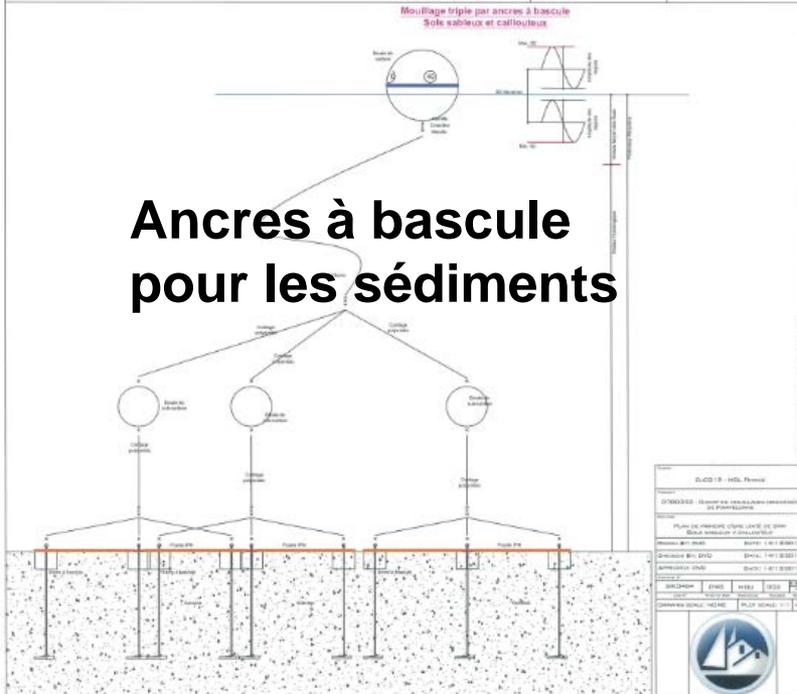
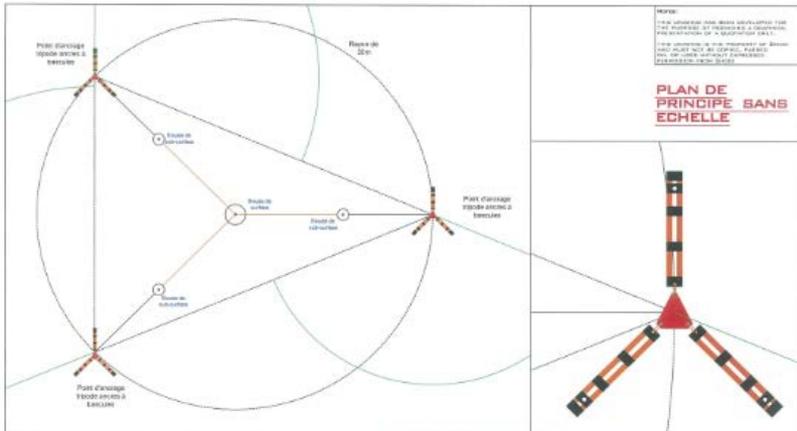
## → Marché de dimensionnement des ouvrages incluant des opérations de reconnaissance géotechnique (vérités terrains / carottages) :

- Objectifs :
  - Analyse des caractéristiques du sol par carottages ponctuels, essais pressiométriques, analyses en laboratoire
  - Préconisations techniques et dimensionnement des ouvrages
  - Chiffrages prévisionnels et plan de masse du projet
- Attribution du marché : **Groupement MDL / INNOSEA / FUGRO**
- Coût : **99 675 € H.T.**
- Réalisation : mars à décembre 2015 – Phase de terrain du 11 au 18 juin 2015
- Rendu : janvier 2016

# Reconnaitances géotechniques (FUGRO)



# Solutions préconisées : ancrages multipoints



# Dimensionnement du mouillage

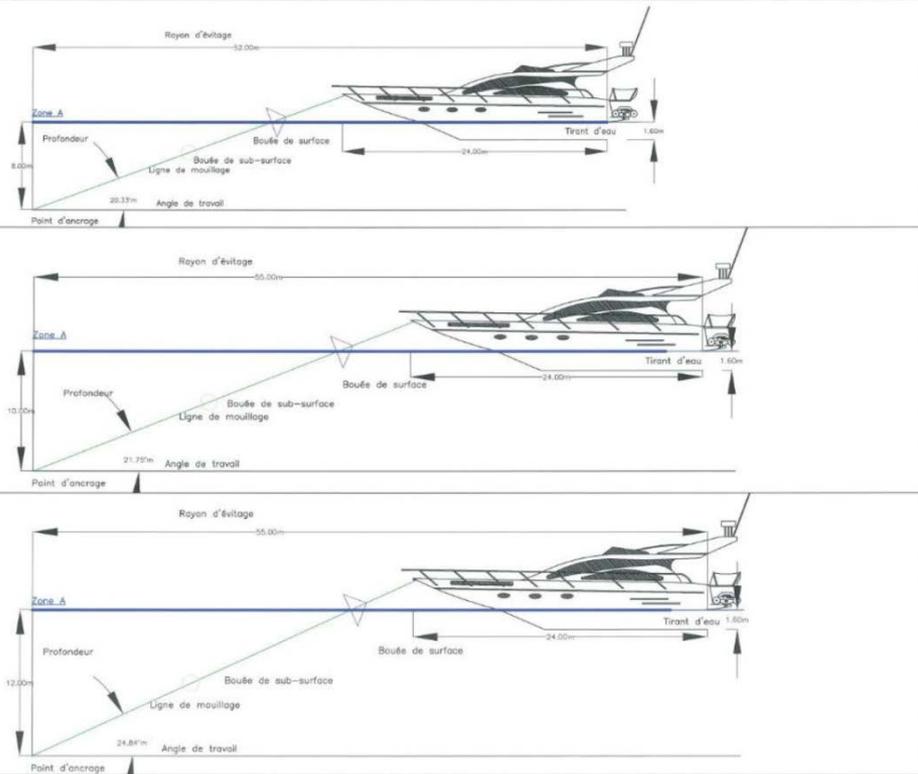


Figure 36 Rayons d'évitement du navire de 24 m dans 8, 10 ou 12 m de profondeur (haut en bas)

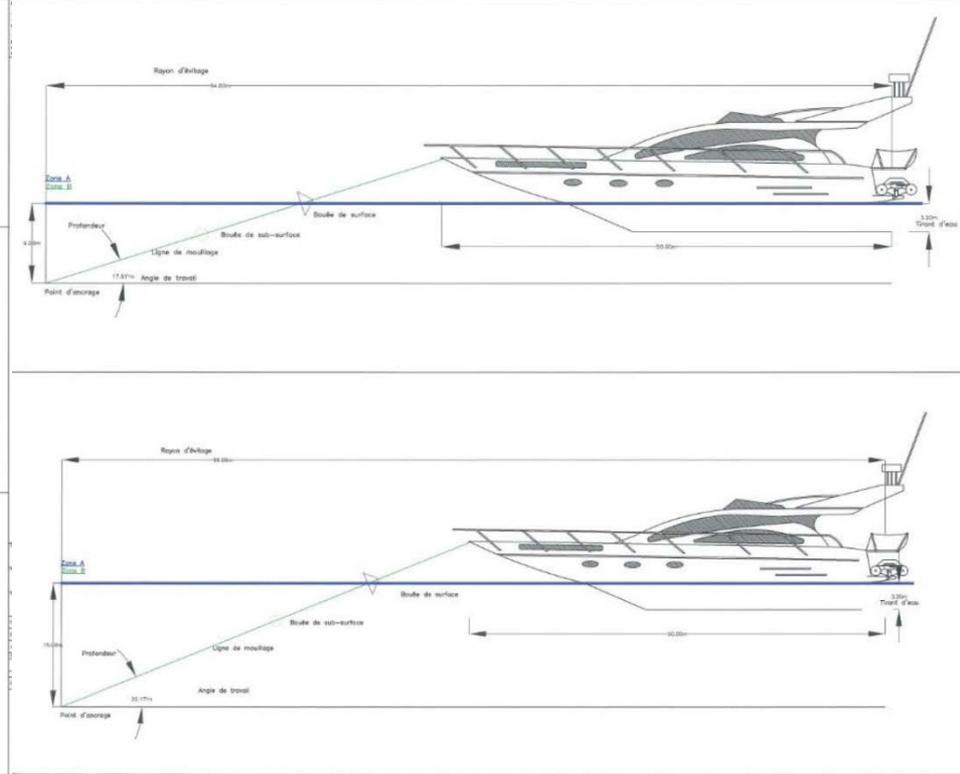


Figure 37 Rayons d'évitement du navire de 50 m dans 9 ou 15 m de profondeur (haut en bas)

# Budget pour la mise en œuvre des mouillages – Etat de mer Hs=2,5m

Type d'unités / types de fonds	Sol sablonneux	Sol rocheux
Navire de 24 m	35 386 € HT	64 664 € HT
Navire de 50 m	61 108 € HT	103 025 € HT
Navire 70 m	89 385 € HT	171 690 € HT

**Simulation budgétaire à refaire pour un état de mer HS=1,5 m**

# Lancement d'appels d'offre en 2015

## → Etude économique, financière et juridique

- Attribution du marché : Earthcase
- Coût : 32 400 € H.T.
- Réalisation : Janvier à juin 2016
- Rendu : juillet 2016
- Objectifs :
  - Volet 1 : Description de la ZMEL et du fonctionnement envisagé
  - Volet 2 : Etude économique et financière
  - Volet 3 : Etude juridique

# B1.4 - Aménagement de dispositifs d'amarrage fixes adaptés aux navires de plaisance et de grande plaisance (Pampelonne)

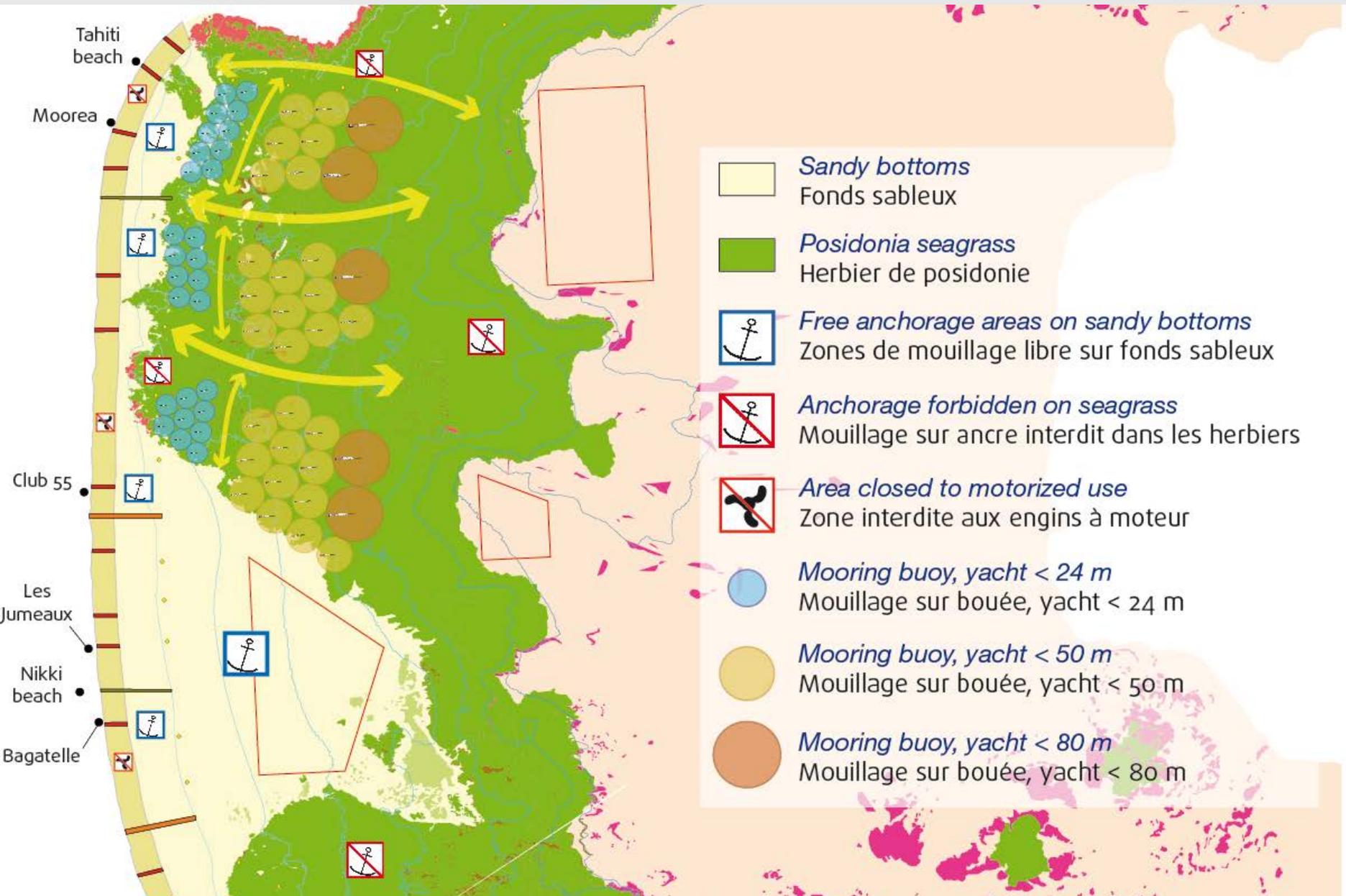
## → Business modèle :

Dépenses	Montant H.T.
Investissement initial	-4,6 M €
Moyens de gestion et d'exploitation	-325 k €
Charges annuelle de gestion	-516 k €
Coût des redevances domaniale/communale	?
<b>Coût total des dépenses sur 10 ans</b>	<b>10,08 M €</b>

Recettes	Montant H.T.
Redevance usage annuelle (base 10€/ml)	+1,18 M €
Montant des subventions (base 50% inv. Initial)	+2,3 M €
<b>Coût total des dépenses sur 10 ans</b>	<b>14,1 M €</b>

# Plan de masse du projet



## B1.4 - Aménagement de dispositifs d'amarrage fixes adaptés aux navires de plaisance et de grande plaisance (Pampelonne)

→ Coût de la mesure éligible au titre de Natura 2000 :

- Investissement initial : 4,6 M € H.T. (pour 60 mouillages écologiques)

→ Engagements rémunérés au titre d'un Natura 2000 : fourniture des équipements et aménagement initial, plafonné à 80% du montant total (3,7 M)

# B1.13 - Création d'une zone de mouillages et d'équipements légers pour les navires de plaisance à la Pointe de la Moutte (St-Tropez)



# B1.13 - Création d'une zone de mouillages et d'équipements légers pour les navires de plaisance à la Pointe de la Moutte (St-Tropez)

- Niveau de la mesure était jugé prioritaire (niveau 1)
- L'impact sur les fonds marins n'est pas mis en évidence :
  - mosaïque d'herbier de posidonie et de roches infralittorales à algues photophiles
  - 36 bateaux comptabilisés au maximum, en moyenne 11 bateaux (90% < 10%)
  - Bon abri des conditions dominantes en été
- Contraintes de gestion fortes qui la rende de fait inapplicable : éloignement du port communal et absence de police dédiée notamment
  
- Proposition de diminuer le niveau de priorité de 1 à 3
  - Revoir à nouveau ce niveau de priorité à l'issue du présent Docob
  - D'ici là, évaluer précisément l'impact du mouillage sur ce secteur

## A4.1 – Récupération d'engins de pêche enragués

- Zone d'intervention : 0 à -50 m de profondeur
- Montant annuel d'intervention prévu initialement : 1 500 €, soit 7 500 € sur 5 ans
- Evènements récents indiquent que ce montant est sous évalué.
  - Filet enragué sur l'épave du Togo (baie de Cavalaire, -50m)
  - Devis compris entre 1 900 € TTC et 6 300 € H.T
- Proposition de réévaluer le montant annuel : 4 500 €
  - Soit 22 500 € sur l'ensemble du contrat

## A4.1 – Récupération d'engins de pêche enragués



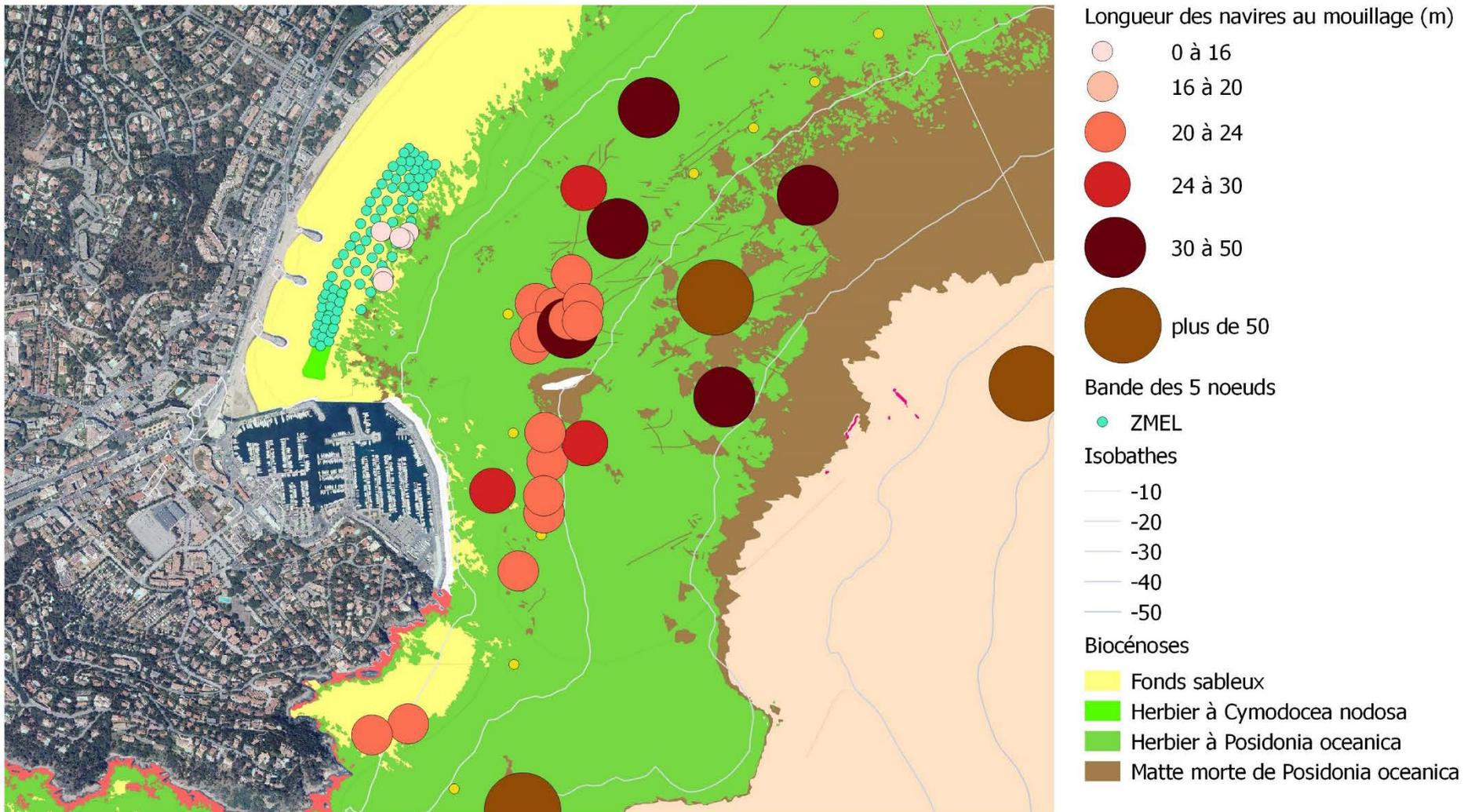
# B1.15 - Extension de la ZMEL de Cavalaire pour permettre d'accueillir les unités supérieures à 16 m qui dégradent les herbiers de posidonie

- Proposition d'ajout : mesure absente du Docob à ce jour
- Groupes de travail 2012 : la problématique du mouillage dans la baie de Cavalaire semble gérée au travers de l'arrêté 157/2011 portant « schéma d'aménagement de la Baie de Cavalaire » :
  - Mouillage interdit sur les herbiers de posidonie
  - Mouillage interdit aux navires de croisière sur des fonds <40m
  - Mouillage interdit aux navires de plaisance >24 m sur des fonds <30m
  - Mouillage interdit aux navires habitables au Nord d'une ligne matérialisé par le balisage des 5 nds
- Après 4 ans, le suivi interannuel du mouillage sur ce secteur indique :
  - L'arrêté n'est que partiellement appliqué
  - Que la classe de taille 16-24m n'a pas de solution de mouillage à proximité du port
- Coût de la mesure : 60 000€ d'investissement initial (financement 50% AAMP)

# B1.15 - Extension de la ZMEL de Cavalaire pour permettre d'accueillir les unités supérieures à 16 m qui dégradent les herbiers de posidonie



## Relevés AIS aléatoires effectués à proximité de la ZMEL de Cavalaire-sur-Mer entre 2013 et 2016



# Perspectives 2017

# Perspectives

- Suivi de la mise en œuvre effective des 4 contrats élaborés en 2016
- Élaboration de nouveaux contrats :
  - récupération d'engins de pêche,
  - nettoyage et mise en conformité des zones d'AOT individuelles,
  - remplacement du nettoyage mécanique des plages par un nettoyage sélectif
- Définition de la stratégie de communication et création des outils associés.
  
- Animation de la charte, et notamment mise en place d'un groupe de travail avec les clubs de chasse sous marine effectuant des compétitions au sein du périmètre Natura 2000.
  
- Mise en œuvre d'une synergie avec le parc national de port-cros sur le territoire de l'aire marine adjacente

## Questions diverses



Comité de pilotage



La Croix Valmer, le 30 novembre 2016